MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITE PARIS 8

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en ingénierie de formation continue, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 8, session 2022

Madame la pésidente de l'université

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en ingénierie de formation continue, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE PARIS 8, au titre de l'année 2022 :

Madame GEDIN Aurore, ingénieure d'études de classe normale cnrs, présidente, Université Paris 8, Saint-Denis.
Madame LEMOINE Emmanuelle, ingénieure de recherche, experte, Université Paris 10 Nanterre, Nanterre.
Monsieur COULIBALY Jimmy, ingénieur d'étude, Université Paris 8, Saint-Denis.
Monsieur AMARA Mourad, ingénieur d'étude, suppléant, Université Paris 8, Saint-Denis.

Fait à St Denis, le 30/08/22

Université Paris8 - Vincennes-Saint-Denis
Pour la Présidente et par Délégation
La Directrice Générale des Services

Florence HOUSSET